

VILLE DE MORHANGE

PHASE 2 - construction du « scénario de référence »

Juillet 2024



AGURAY
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE



SOMMAIRE

1. Rappel des objectifs	p.3
2. Rappel des points forts et faibles issus du diagnostic	p.5
3. Travail en atelier : « je construis mon premier plan de circulation »	p.7
4. Propositions d'organisation des mobilités	p.14
5. Suite	p.30





RAPPEL DES OBJECTIFS



UN PROGRAMME D'ACTION À RENDRE OPÉRATIONNEL

AXE 3 : DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS

- ◇ Développer offre de stationnement globale et structurée (étude de jalonnement et d'optimisation des aires existantes)
- ◇ Rechercher de nouvelles opportunités foncières pour des poches de stationnement en compensation des suppressions sur la place de la République
- ◇ Mettre en place un plan vélo (aménagement, stationnements et services) à l'échelle de la commune
- ◇ Mise en place d'une zone 30km/h dans le centre-bourg
- ◇ Repenser le plan de circulation pour éviter le trafic de transit
- ◇ Adapter et mettre en correspondance les arrêts des transport collectifs
- ◇ Aménager les espaces publics en faveur des piétons



2

**RAPPEL DES POINTS FORTS ET FAIBLES
ISSUS DU DIAGNOSTIC**

PRINCIPAUX POINT FORTS/FAIBLES

Thématique	Points faibles (à prendre en compte, à atténuer)	Points forts (à conforter)
Organisation urbaine	Redistribution spatiale de générateurs de trafics en dehors du cœur de ville (écoles, etc.)	Ville du ¼ d'heure → polarisation des fonctions sur des distances relativement faibles (favorise « normalement » les modes actifs et notamment le vélo)
		Niveau d'équipements de la commune
Population	Nombre de ménage ne disposant pas de voitures	Part importante des personnes résidant et travaillant sur la commune
	Part importante des plus de 60 ans, en forte progression	
Espaces publics	Espaces publics peu qualitatifs, très favorables à l'automobile en termes de circulation et de stationnement, mobilier urbain disparate et inapproprié	Espaces publics « exploitables » pour d'autres usages
	Minéralité des espaces / faible végétalisation	
Stationnement	Une offre essentiellement sur voirie	Pas de saturation de l'offre
	Absence de réglementation des durées → faible rotation (pas d'optimisation)	
Voie - circulation	Réseau viaire très routier	Faiblesse des trafics observés → absence de points de congestion
	Structuration du réseau qui « invite » à passer par le cœur villageois (en transit)	« Contournement » nord (D674)
	Vitesses de circulation relativement élevées sur certains axes	Faiblesse du nombre d'accidents (... mais déjà trop nombreux !)
Transports collectifs	Organisation stimule l'usage des transports collectifs (arrêts, etc.)	Offre interne (Navette 11 et gare)
Modes actifs	Absence de système vélo	Chemins piétons globalement accessibles

3

**TRAVAIL EN ATELIER → JE CONSTRUIS
MON PREMIER PLAN DE CIRCULATION**

UN PLAN DE CIRCULATION AU SERVICE DE L'APAISEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

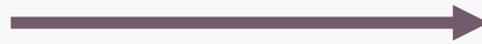


Quelles ambitions politiques ?

- ◇ quelles problématiques prioriser ?
- ◇ quels objectifs ?
- ◇ quels moyens mettre en œuvre ?
- ◇ quel calendrier ?

JEU DE RÔLE

Vous êtes les techniciens



Construisez votre plan de circulation « de référence » et argumentez le !



Nous sommes les élus

Exposez-nous votre projet



Et débattons-en !

RAPPEL → POURQUOI TRAVAILLER SUR LE PLAN DE CIRCULATION ET LES ESPACES PUBLICS ?

Plan de circulation → ensemble des règles de circulation et des aménagements pour tous les modes de déplacement dans un milieu donné

Objectifs poursuivis

- ◇ améliorer la sécurité des plus vulnérables
- ◇ renforcer la convivialité des espaces (diminution des nuisances, amélioration du confort, adaptation au changement climatique, etc.) pour des espaces plus accueillants
- ◇ équilibrer - privilégier tel ou tel mode de déplacements → favoriser d'autres pratiques
- ◇ supprimer le transit / favoriser l'écoulement des trafics → protéger/structurer/contraindre
- ◇ libérer de l'espace et le (re)qualifier (confort, terrasse, stationnement, végétalisation, etc.)
- ◇ adapter l'espace public à tous les usages/usagers (enfants, seniors, PMR / acheter, flâner, résider, etc.)

LES LEVIERS → VERBATIM

Nombre de voies de circulation

Zone 30/zone de rencontre

Régulation du stationnement

Végétalisation

Venelles/chemins

Aménagements cyclables

Sécurisation

Séjour

Trottoirs

Ombrière

Sens de circulation

Transit

Confort

Accessibilité

Offre/demande de stationnement

Arrêt de transports collectifs

DES ÉLUS IMPLIQUÉS



DES ÉLUS IMPLIQUÉS



Quelques éléments clés :

- ◇ contournement du cœur de ville ;
- ◇ rue Poincaré support d'un axe structurant vélo ;
- ◇ mutation lourde de la place de la République ;
- ◇ opportunité de mutation du site de l'école maternelle Jeanne d'Arc dans le cadre du regroupement scolaire ;
- ◇ travail sur les perméabilités piétonnes, notamment entre les parkings et la place de la République.

4

PROPOSITIONS D'ORGANISATION DES MOBILITÉS

1^{ère} ACTION À ENGAGER → DÉFINIR LA HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU VIAIRE

Pourquoi hiérarchiser la voirie ?

- ◇ déterminer une fonction attendue (contournement, liaison, desserte locale, etc.) au regard de l'organisation urbaine (vie locale, commerce et services, etc.) et de la structuration du réseau viaire ;
- ◇ définir un niveau de service pour chaque mode de transport (voiture, vélo, etc.) ;
- ◇ faire correspondre une réglementation (vitesse, gestion des carrefours, etc.) de voirie et des principes d'aménagement associés ;
- ◇ améliorer la lisibilité du réseau pour les usagers ;
- ◇ favoriser les lieux de vie ;
- ◇ etc.

1^{ère} ACTION À ENGAGER → PROPOSITION DE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU VIAIRE



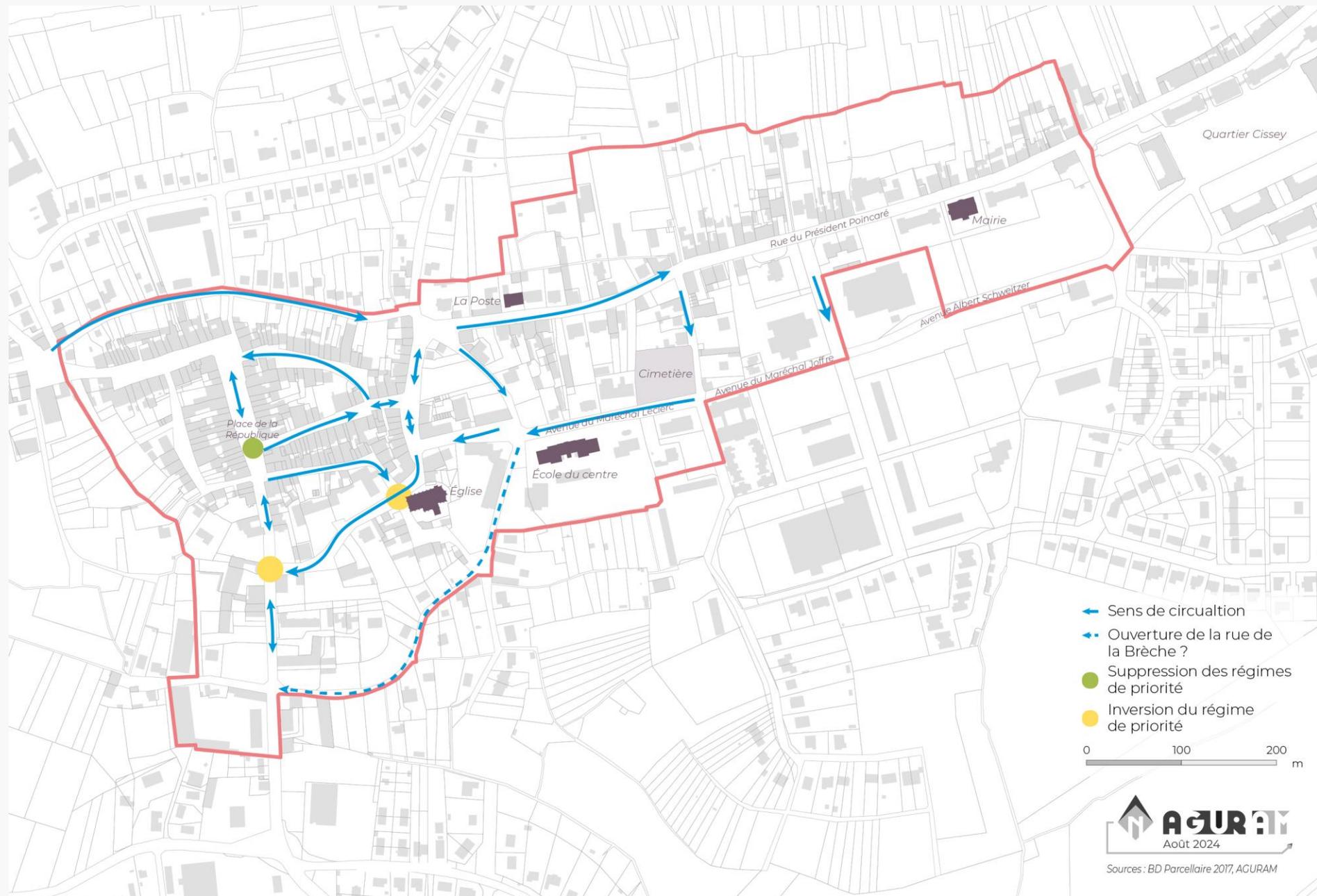
2^E ACTION À ENGAGER → FAIRE ÉVOLUER LE PLAN DE CIRCULATION

Se reposer la question → pourquoi engager une modification du plan de circulation ?

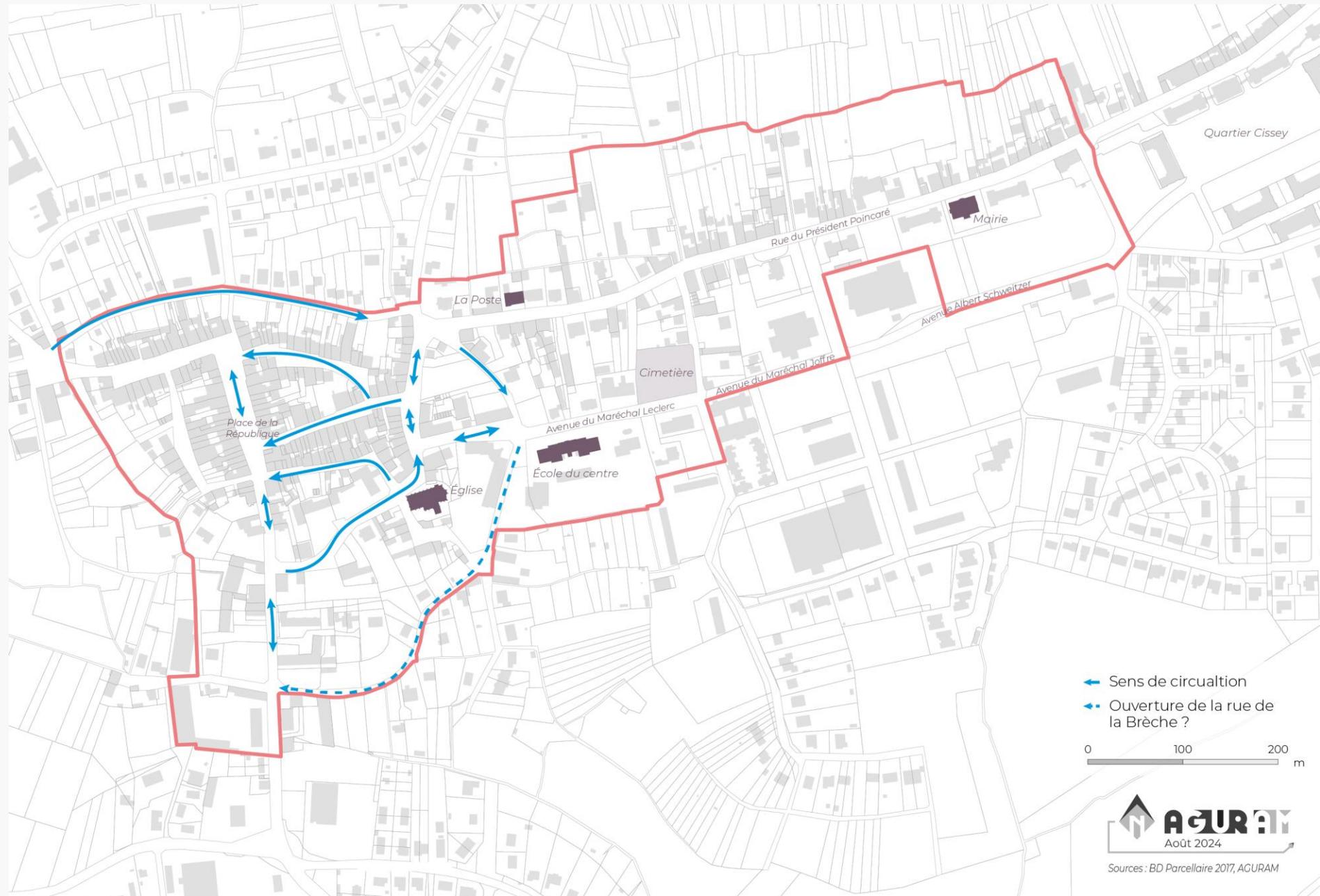
- ◇ où veut-on récupérer de l'espace public ? et pourquoi ?
- ◇ comment entraver la circulation de transit ?
- ◇ quels sont les modes de déplacements à privilégier et où ?
- ◇ quel cadre de vie offrir aux résidents ? Aux visiteurs ?
- ◇ où sont les besoins d'amélioration des cheminements piétons ? d'insertion d'itinéraires cyclables ?

DE MULTIPLES POSSIBILITÉS !

DE MULTIPLES POSSIBILITÉS : PLAN DE CIRCULATION N°1



DE MULTIPLES POSSIBILITÉS : PLAN DE CIRCULATION N°2



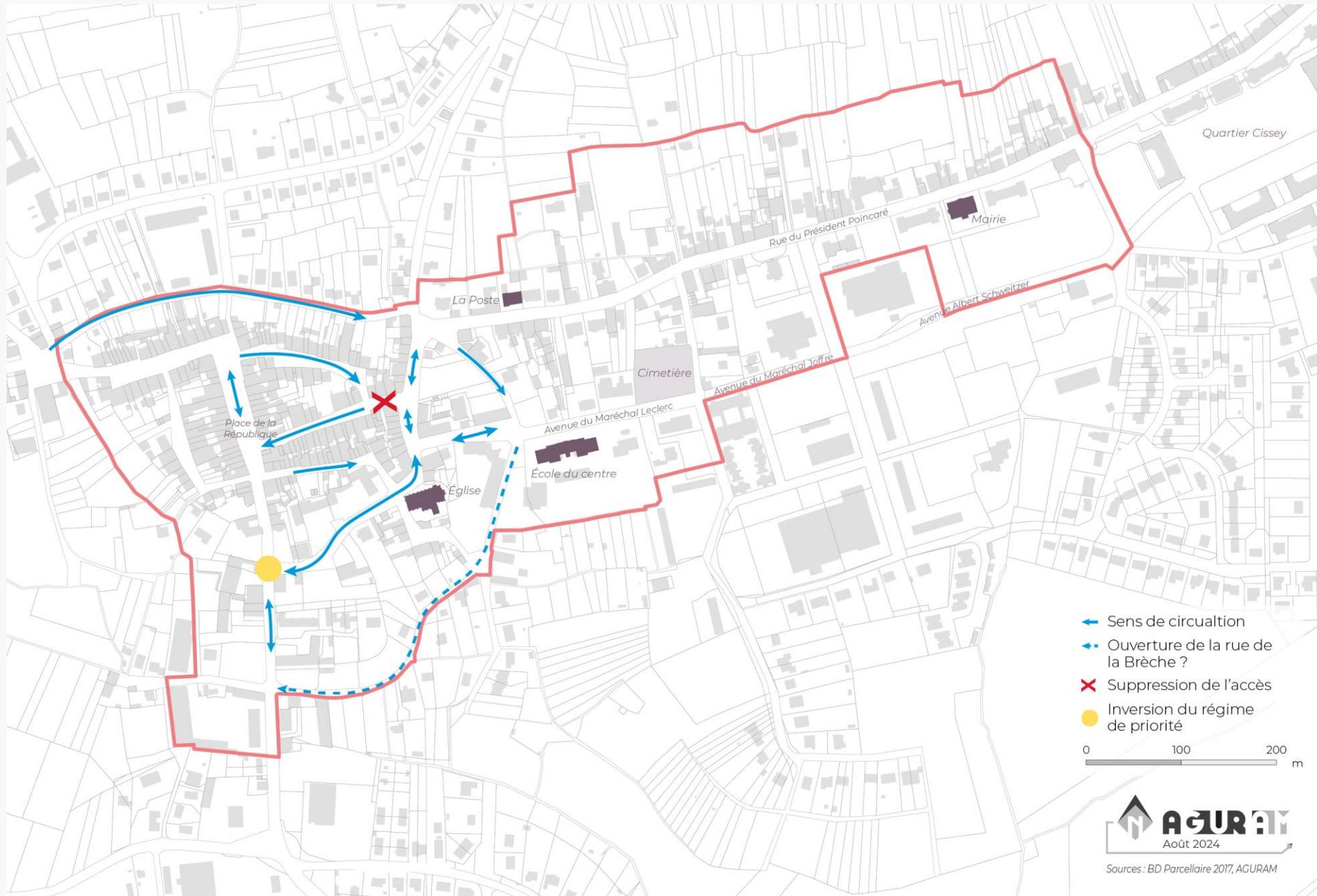
- ← Sens de circulation
- ⬇️ Ouverture de la rue de la Brèche ?

0 100 200 m



Sources : BD Parcellaire 2017, AGURAM

PROPOSITION DE PLAN DE CIRCULATION N°3

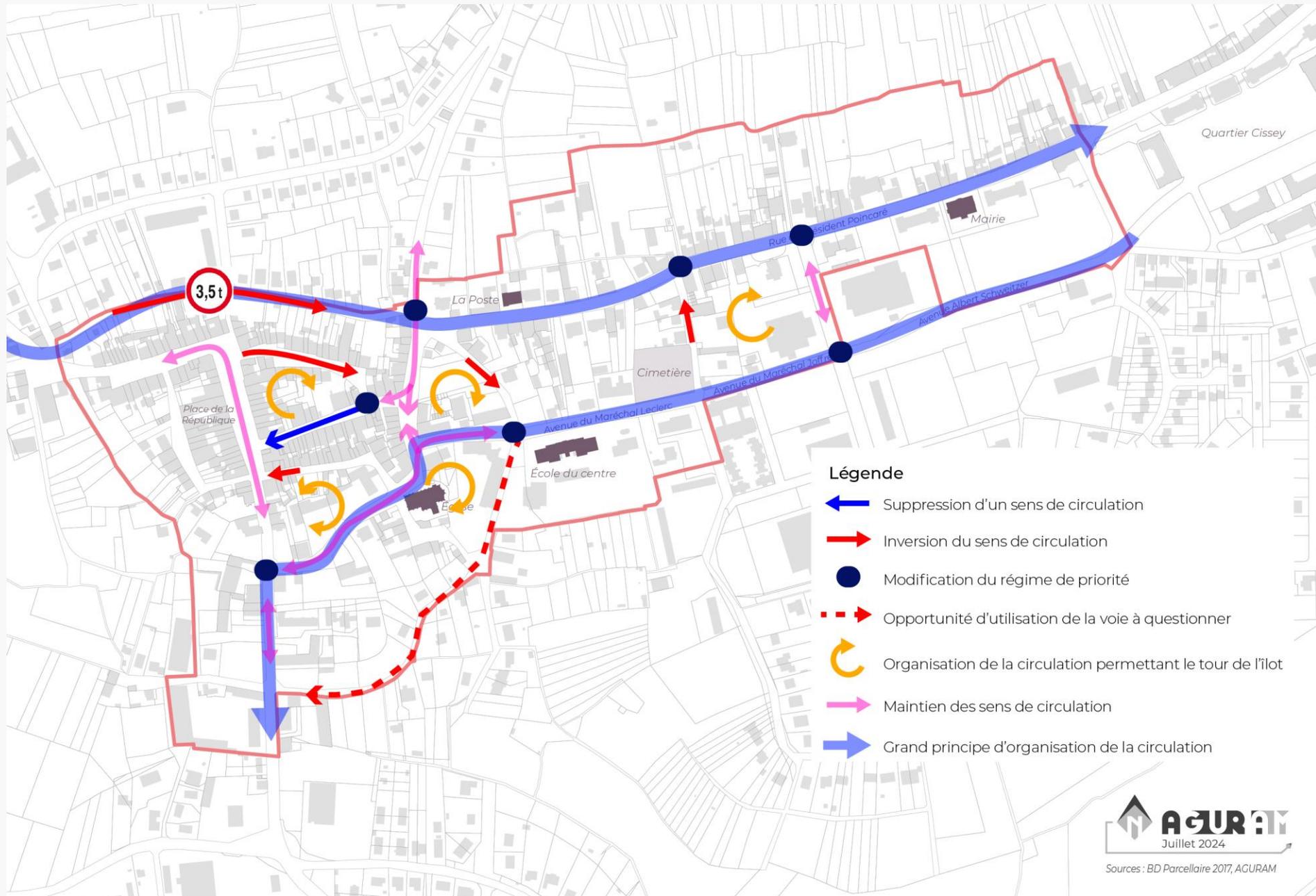


DES GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION DES MOBILITÉS À DÉCLINER EN PLAN ACTION



- ◇ apaiser le cœur de ville;
- ◇ tirer profit des venelles, chemins et sentiers en nombre pour constituer un maillage modes actifs et notamment vélo ;
- ◇ constituer des itinéraires et aménager la voirie pour inciter à contourner le cœur de ville ;
- ◇ travailler sur les liaisons actives entre le cœur de ville et la rue Verlaine (également à apaiser), future polarité secondaire dans le cadre du projet de regroupement des écoles ;
- ◇ renforcer la multimodalité des voies d'accès au cœur de ville (Leclerc-Joffre, Poincaré, etc.).

PROPOSITION D'UN PLAN DE CIRCULATION



MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION → ARGUMENTAIRE

note : cette réflexion a comme prérequis la réalisation du regroupement scolaire rue Verlaine

Dispositif/action proposée	Point positif	Point négatif/interrogation
mise à sens unique de la rue du Colonel Maillard	créer un itinéraire de contournement ouest-est en amont de la place de la République en s'appuyant sur un itinéraire Maillard → Poincaré	état de la voirie pour supporter des trafics supplémentaires/ mesure d'interdiction au plus de 3,5 t à prendre
ouverture de la rue de la Brèche dans le sens descendant (mesure à approfondir)	éloigne les flux empruntant actuellement les rues Passaga et Saint-Pierre	<ul style="list-style-type: none"> ◇ nuisances pour les résidents ◇ état de la voirie ◇ détourne de sa fonction d'itinéraire modes actifs (vélo, piéton)
aménagement de la Place de la république pour apaiser le trafic → créer une gêne pour les flux en transit	amélioration du cadre de vie des résidents du cœur de ville, et plus globalement des morhangeois	ND
rue du Général Passaga en sens descendant (maintenir l'accès au cœur, décourager le transit ouest/est en le forçant à emprunter la rue Saint-Pierre ou la rue de la Brèche)	<ul style="list-style-type: none"> ◇ limiter les nuisances sur cette voie ◇ opportunité pour requalifier la rue pour davantage de qualité ◇ créer du stationnement pour compenser les pertes de la Place de la République 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ détourne l'itinéraire de la navette 11 (rue Saint-Pierre) ◇ montée en charge de la rue Saint-Pierre (conditionnée par déménagement de l'école Jeanne d'Arc)
inversion du sens rue Montet → création d'une boucle de desserte avec la rue Passaga	supprimer le flux en transit via rue Montet existant entre la rue Passaga et la rue de la Porte de France ou la Place de la République (utilise l'îlot comme un giratoire)	action concomitante avec le repositionnement du terminus de la ligne 11 (navette gare)

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION → ARGUMENTAIRE

Dispositif/action proposée	Point positif	Point négatif/interrogation
mise en sens unique de la rue de la Brèche entre l'avenue Leclerc et la Place de l'Eglise	<ul style="list-style-type: none"> ◇ soulager le carrefour Leclerc/Salm/Brèche d'un peu de trafic ◇ récupérer de l'espace public pour d'autres fonctions (stationnement latéral, itinéraire cyclable, etc. ?) 	
suppression du double sens entrant rue de l'Eglise	<ul style="list-style-type: none"> ◇ récupération d'espace public au droit de la MJC ◇ simplification des circulations 	
inversion du sens de circulation Château de Salm	<ul style="list-style-type: none"> ◇ sécuriser le carrefour Hôpital/Poincaré/Chemin des Dames ◇ supprimer le trafic de transit sur la rue du Château de Salm ◇ simplifier le carrefour susdit en supprimant une branche 	ND
inversion sens de circulation rue de Belgrade	<ul style="list-style-type: none"> ◇ favoriser l'accessibilité à la polarité de quartier (pharmacie, banque, Tabac, etc.) depuis l'axe Leclerc/Joffre ◇ faciliter l'accès pour les résidents de la section de la rue Poincaré concernée 	
généralisation du régime de priorité à droite sur l'axe Castelnau/République (carrefours Passaga, Eglise, Saint-Pierre, Jardins, Brèche)	sécurisation, apaisement des vitesses de circulation	ND

3^E ACTION À ENGAGER → ADAPTER LA RÉGLEMENTATION DE VOIRIE



Une évidence → traiter la Place de la République (réglementation et aménagement adéquat)

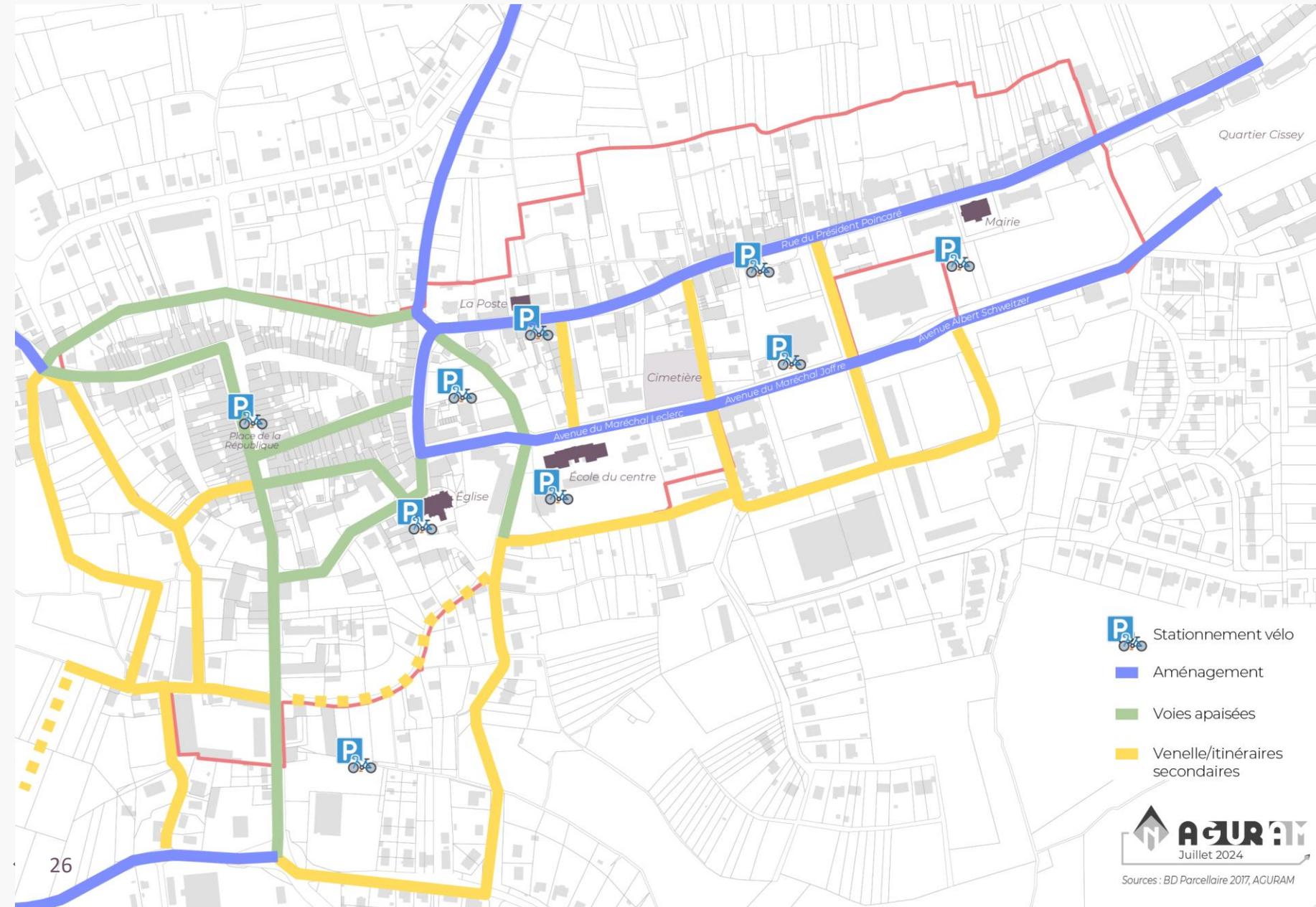
Des interrogations → des rues résidentielles à traiter en zone de rencontre

Une obligation → aménager les linéaires et ne pas se contenter d'une réglementation

Un questionnement stratégique → quelle réglementation, et donc quelle fonction attribuer à la rue Passaga ?

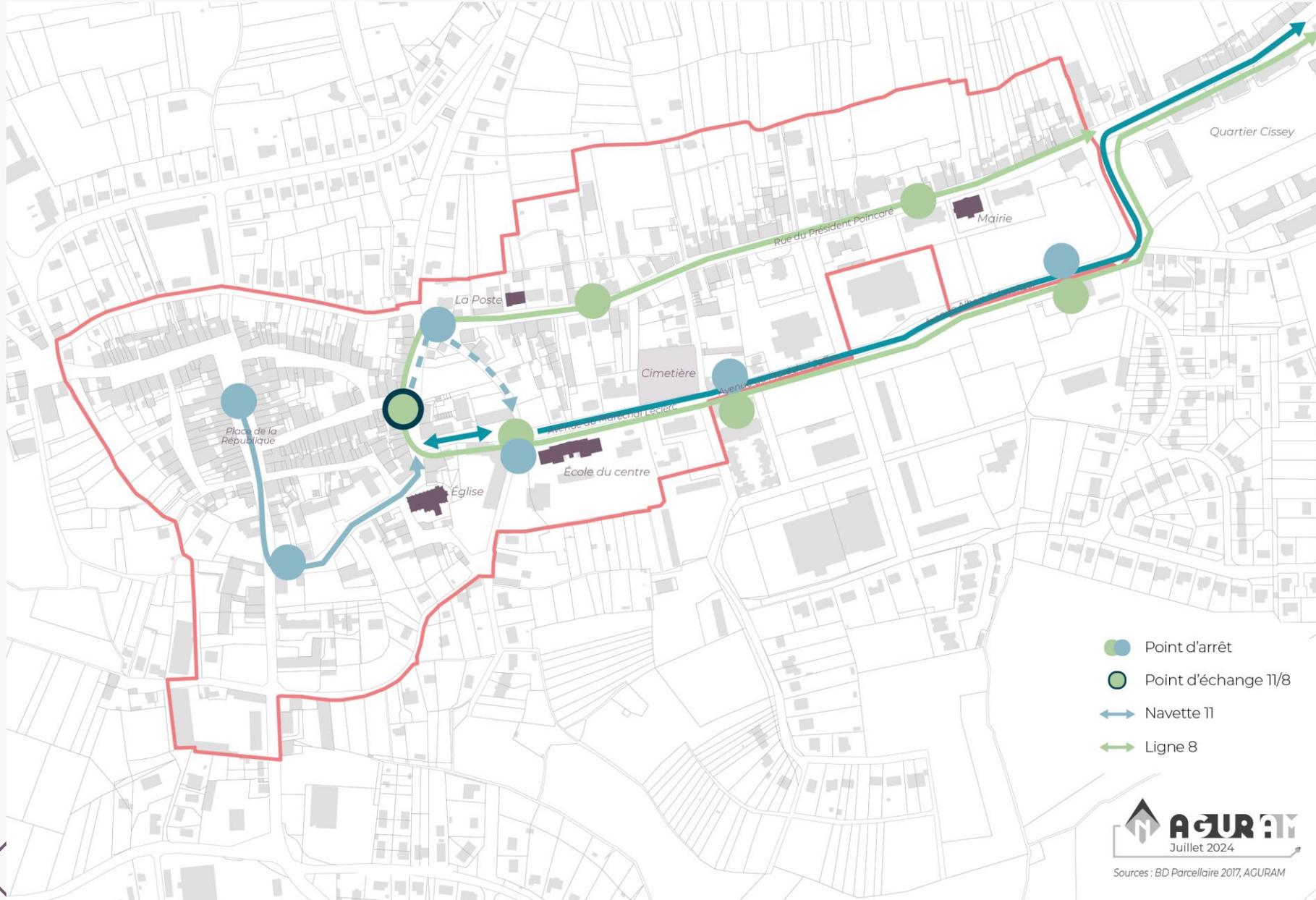
Pour mémoire → avec l'îlot Marx et la rue de l'Hôpital, elle constitue le lien entre les « 2 villes »

4^E ACTION À ENGAGER → AMÉNAGER POUR FAVORISER L'USAGE DU VÉLO



- ◇ construire un axe fort vélo sur la rue Poincaré (piste cyclable) qui permette de relier de manière directe et sécurisée le cœur de ville et la gare et desservir les espaces contigus ;
- ◇ traiter par des aménagements les voies stratégiques (rue Verlaine et voies d'accès au cœur de ville – Leclerc, Baronville, Chem. Des Dames) ;
- ◇ apaiser les autres voies en intégrant la question des itinéraires cyclables (bandes cyclables, chaucidou, etc. ;
- ◇ réaliser des double-sens cyclables dans les voies à sens unique ;
- ◇ utiliser les venelles / chemins pour mailler en itinéraire cyclable ;
- ◇ déployer une offre de stationnement adaptée à l'usage attendu (courte, moyenne, longue durée).

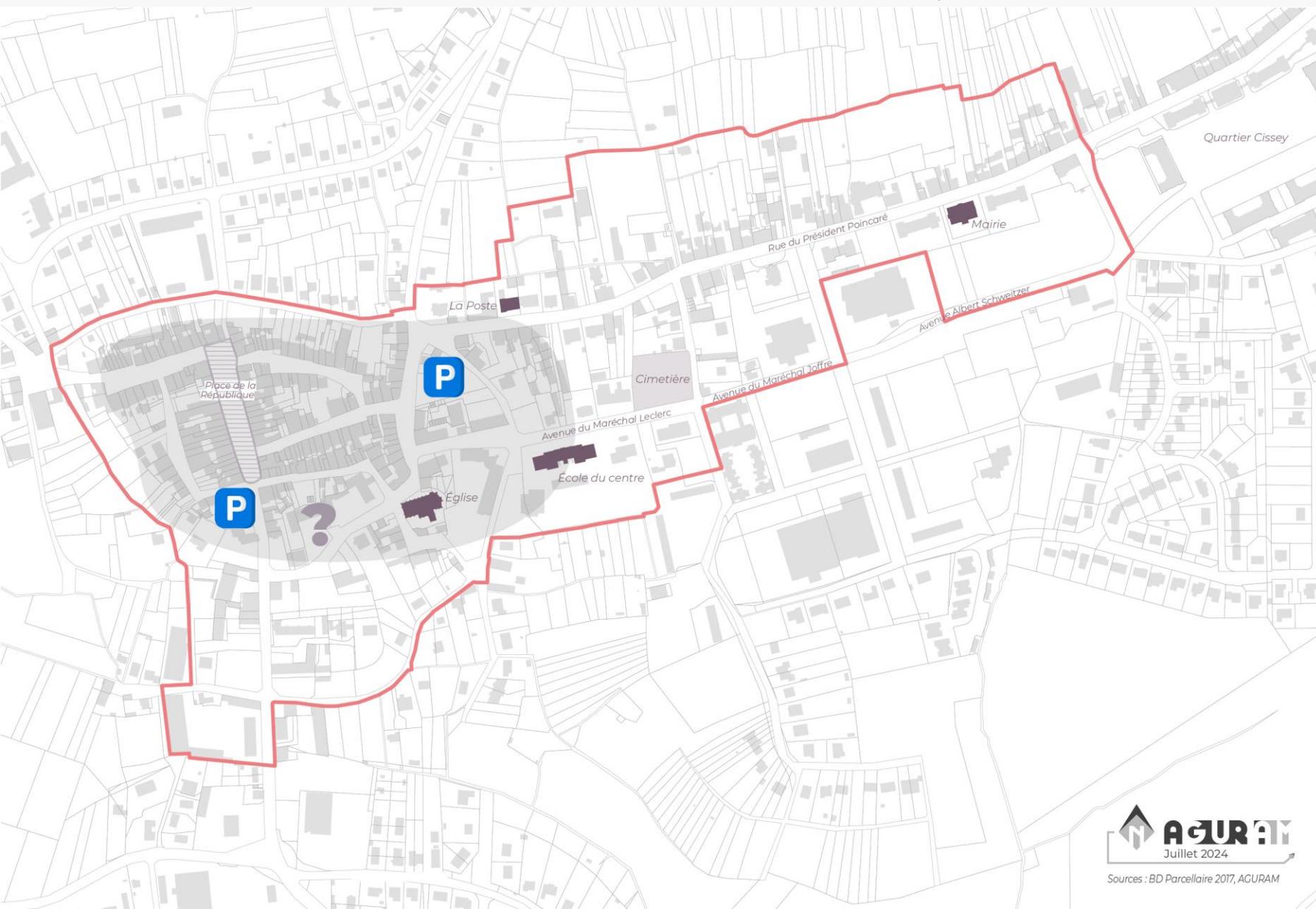
5^E ACTION → « RENFORCEMENT » DE L'OFFRE DE TC COMMUNALE



- ◇ étendre la ligne 8 Saint-Avoid / Morhange afin de « rapprocher » cette offre du cœur de ville ;
- ◇ selon organisation de la circulation rue de Salm, faire passer la navette afin de desservir la polarité de quartier située au début de la rue Poincaré ;
- ◇ travail de fond sur les arrêts « urbains » en termes d'équipement (mobilier, éclairage, information, etc.), de localisation, de confort, etc., et particulièrement celui de la Place de la République ;
- ◇ améliorer l'accessibilité piétonnes aux arrêts.

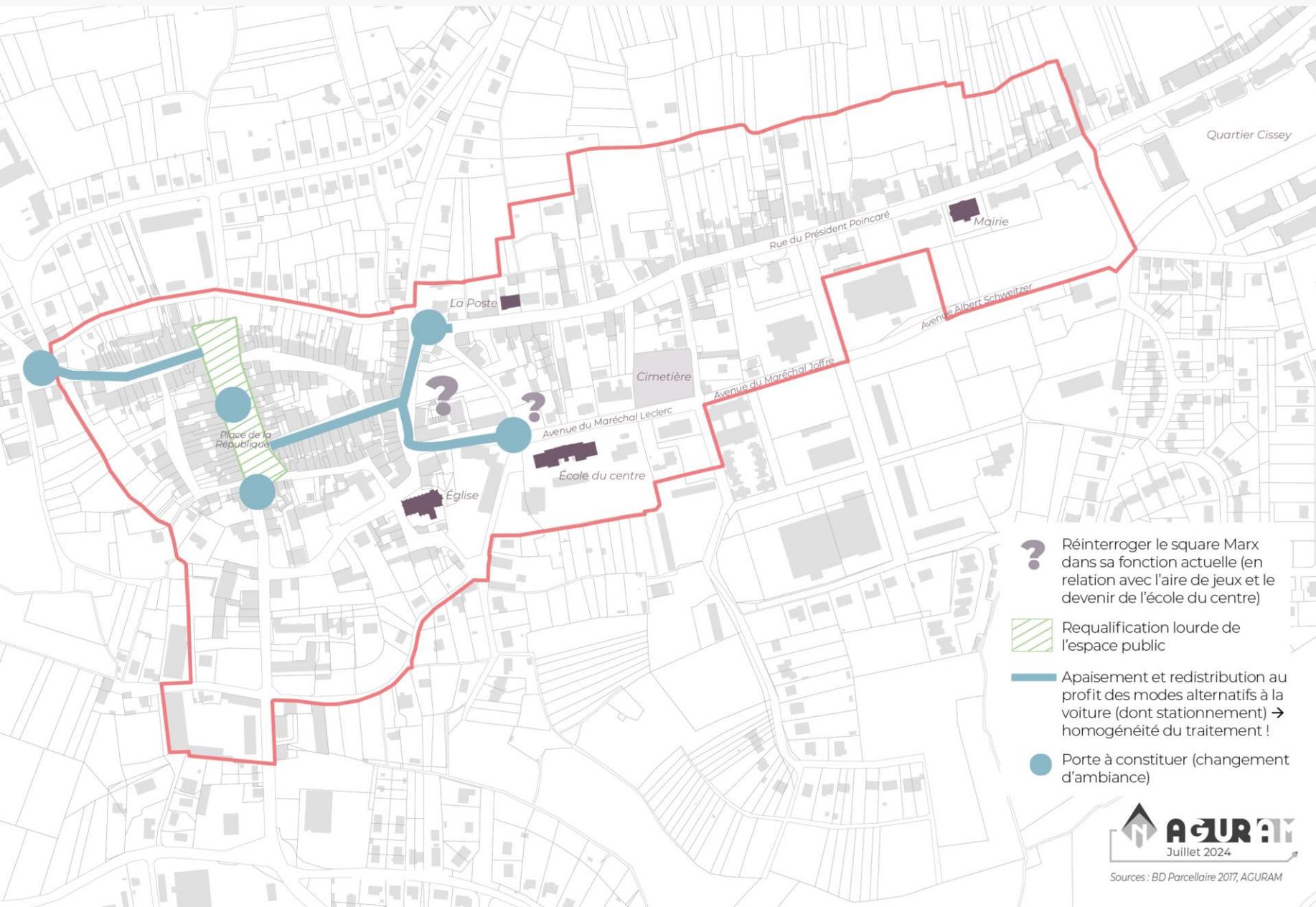
6^E ACTION → UN PLAN DE STATIONNEMENT ?

AVEC UNE POLITIQUE DE CONTRÔLE !



- P** Parking à réglementer pour favoriser la rotation
- ?** Questionner le devenir du site de l'école Jeanne d'Arc pour compléter l'offre de stationnement en parc (avec maintien de la perméabilité piétonne avec la rue de l'Eglise via le parking de la rue de l'Eglise)
-  Réduction de places de stationnement et renforcement de la rotation
-  Recherche de poche de stationnement à créer, d'optimisation des places de stationnement sur voirie selon les choix d'organisation de la circulation opérés, et d'amélioration de la qualité des cheminements piétons entre les parkings et la Place de la République

7^E ACTION → REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS



Les éléments clés à traiter :

- ◇ la place de la République : construction d'une véritable place centrale (identité) de la commune → aménagements qualitatifs, création de lieux d'échange / repos, de déambulation, réduire la place de la voiture, désimperméabiliser et végétaliser, etc.
- ◇ les accès à la place → travailler sur les parcours piétons, notamment depuis les espaces de stationnement périphériques (sécurité, accessibilité, confort, lisibilité, etc.), apaiser les circulations, etc.
- ◇ marquer les entrées du cœur, favoriser les changements de comportements, créer une identité, etc.

? Réinterroger le square Marx dans sa fonction actuelle (en relation avec l'aire de jeux et le devenir de l'école du centre)

Requalification lourde de l'espace public

Apaisement et redistribution au profit des modes alternatifs à la voiture (dont stationnement) → homogénéité du traitement !

Porte à constituer (changement d'ambiance)



SUITE

◇ **MATEC → faisabilité des aménagements cyclables**

◇ **CAUE → approfondissement des scénarios d'aménagement de la place de la République**

Une présentation

AGURAM

AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

pour



AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE



RESTEZ CONNECTÉ !

www.aguram.org / @agenceaguram

